

Rosières aux Salines

Bourg qui garde de son passé, un ensemble architectural tout à fait intéressant pour qui prend le temps d'admirer les demeures anciennes.

Son nom même la caractérise : les roseaux* des bords de la Meurthe, et les salines qui ont jadis assuré la prospérité et le renom de Rosières-aux-salines en sont les parrains. (**notre président avait raison, lorsque que nous déambulions le long d'un bras de Meurthe, il disait : "Roseaux sur Salines"*).

Dès la préhistoire, le site de Rosières a été continuellement habité, quantité d'objets trouvés sur le territoire : outils, armes, ornements en pierre taillés ou polie, en bronze puis en fer s'échelonnant du néolithique à l'époque gallo-romaine.

La période moyenâgeuse vit l'établissement, au début du XII^{ème} siècle, d'une seigneurie issue d'une lignée sarroise. Elle édifia sur une butte féodale le château de la Motte et une enceinte fortifiée dont il ne subsiste malheureusement que de maigres vestiges.

Durant les siècles suivants, Rosières prospéra grâce à l'activité des salines. Au XV^{ème} siècle fut créé un hospice qui inaugurerait une vocation de bienfaisance et d'hospitalité sociales qui perdure de nos jours.

A la fin du XVI^{ème} siècle Rosières fut érigé en prévôté liée au bailliage de Nancy. Sa juridiction s'étendait sur une cinquantaine de communes des cantons actuels de Bayon et de Gerbéviller.

Lorsque les salines cessèrent d'être exploitées au XVIII^{ème} siècle, l'intendant de La Galaizière y installa en 1767 un haras qui est toujours en activités.

Rosières a subi au fil des siècles les vicissitudes de l'histoire : les guerres, les invasions, les pillages et les épidémies ont frappé la population et détruit nombre de monuments. La dernière guerre a vu les nazis anéantir par familles entières, dans les camps de la mort, la quasi-totalité de la communauté juive qui vivait en paix parmi nous depuis des siècles. Un monument érigé dans le cimetière communal perpétue le souvenir.

Rosières aujourd'hui est une commune lorraine de 2900 habitants. Elle est située à 18 km de Nancy et à 15 km de Lunéville. Elle fait partie du canton de Saint-Nicolas-de-Port et de la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois (*Jésus disait à ce sujet, laissez aller "Vermois" les petits enfants, chose que certains ecclésiastiques, mettent en action sa parole, mais un 1^{er} degré, celui du toucher et de la pénétration de l'esprit saint*).